



Assemblée publique

District électoral de Saint-Louis-de-France

Conformément au troisième alinéa de l'article 145.38 et à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

- 1 Lors de la séance que son Conseil a tenue le 21 février 2023, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté la résolution n° C-2023-0150 concernant le projet d'autorisation d'un projet particulier impliquant le terrain situé au 2385 du boulevard Thibeau formé du lot 2 852 887 du cadastre du Québec.
- 2 Cette résolution affecte la zone ci-après identifiée de la manière ci-dessous décrite.

DISPOSITIFS DE LA RÉSOLUTION

Objets :

- Autoriser une superficie de 1 000 m² pour un usage I1;
- Autoriser une superficie de 50 m² pour un usage additionnel de salon de dégustation.

Zone visée :

RUR-6055 (Rurale).

Localisation de la zone visée

La zone RUR-6055 (Rurale) est située approximativement de part et d'autre du boulevard Thibeau, entre les rues du Ruisseau-Martin et Gaston-Hardy.

- 3 Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra **le mardi 21 mars 2023 à 18 h 00**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera le projet particulier ci-dessus décrit et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.
- 4 Cette résolution contient des dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation référendaire.
- 5 On peut obtenir des informations sur cette demande d'autorisation d'un projet particulier en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :

Direction de l'aménagement et du développement durable
Ville de Trois-Rivières
4655, rue Saint-Joseph
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone: 819 374-2002
Courriel : urbanisme@v3r.net
- 6 On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 ou sur le site internet de la Ville au www.v3r.net :
 - la description ou l'illustration de la zone où est situé le lot visé par cette résolution n° C-2023-0150;
 - la résolution n° C-2023-0150.

Trois-Rivières, ce 1^{er} mars 2023.

M^e Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière
1325, place de l'Hôtel-de-Ville
C. P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 374-2002